

## COMMUNAUTE URBAINE DE BORDEAUX

---

### EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL DE COMMUNAUTE

---

**Séance du 24 septembre 2004  
(convocation du 13 septembre 2004)**

Aujourd'hui Vendredi Vingt-Quatre Septembre Deux Mil Quatre à 09 Heures 30 le Conseil de la Communauté Urbaine de BORDEAUX s'est réuni, dans la salle de ses séances sous la présidence de Monsieur Alain JUPPE, Président de la Communauté Urbaine de BORDEAUX.

#### **ETAIENT PRESENTS :**

M. JUPPE Alain, M. BOBET Patrick, M. BRANA Pierre, M. BRON Jean-Charles, M. BROQUA Michel, M. CANIVENC René, Mme CARTRON Françoise, M. CAZABONNE Alain, M. CAZABONNE Didier, M. DAVID Alain, M. DUCHENE Michel, Mme EYSSAUTIER Odette, M. FAVROUL Jean-Pierre, Mme FAYET Véronique, M. FELTESSE Vincent, M. FREYGEFOND Ludovic, M. GELLE Thierry, M. GUICHARD Max, M. HOUDEBERT Henri, M. LABISTE Bernard, M. LAMAISON Serge, M. MARTIN Hugues, M. MERCIER Michel, M. PIERRE Maurice, M. PUJOL Patrick, M. SAINTE-MARIE Michel, M. SEUROT Bernard, M. TOUZEAU Jean, M. TURON Jean-Pierre, M. VALADE Jacques, M. ANZIANI Alain, M. BANAYAN Alexis, M. BANNEL Jean-Didier, M. BAUDRY Claude, M. BELIN Bernard, M. BELLOC Alain, M. BENOIT Jean-Jacques, M. BOCCHIO Claude, M. CANOVAS Bruno, Mme CARLE DE LA FAILLE Marie Claude, M. CARTI Michel, Mme CAZALET Anne-Marie, M. CAZENAVE Charles, M. CHAUSSET Gérard, M. CHAZEAU Jean, Mme COLLET-LEJUIF Sylvie, M. CORDOBA Aimé, Mme COUTANCEAU Emilie, M. COUTURIER Jean-Louis, Mme CURVALE Laure, M. DANE Michel, Mme DARCHE Michelle, Mme DE FRANCOIS Béatrice, Mme DELAUNAY Michèle, M. DELAUX Stéphan, Mme DESSERTINE Laurence, M. DOUGADOS Daniel, Mme DUBOURG-LAVROFF Sonia, M. DUCASSOU Dominique, Mme DUMONT Dominique, M. DUTIL Silvère, Mme FAORO Michèle, M. FEUGAS Jean-Claude, M. FLORIAN Nicolas, M. GUICHOUX Jacques, M. GUILLEMOTEAU Patrick, M. HERITIE Michel, M. HOURCQ Robert, M. HURMIC Pierre, Mme ISTE Michèle, M. JAULT Daniel, Mme JORDA-DEDIEU Carole, M. JOUVE Serge, M. JUNCA Bernard, Mme KEISER Anne-Marie, M. LABARDIN Michel, Mme LACUEY Conchita, Mme LIMOUZIN Michèle, M. LOTHaire Pierre, M. MANGON Jacques, M. MANSENCAL Alain, M. MAURIN Vincent, M. MERCHERZ Jean, M. MILLET Thierry, M. MONCASSIN Alain, Mme MOULIN-BOUDARD Martine, M. MOULINIER Maxime, M. NEUVILLE Michel, Mme NOEL Marie-Claude, M. POIGNONEC Michel, M. PONS Henri, Mme PUJO Colette, M. QUANCARD Joël, M. QUERON Robert, M. REBIERE André, M. REDON Michel, M. RESPAUD Jacques, M. SEGUREL Jean-Pierre, Mme TOUTON Elisabeth, Mme WALRYCK Anne.

#### **EXCUSES AYANT DONNE PROCURATION :**

M. BREILLAT Jacques à M. CAZABONNE Alain  
Mme. BRUNET Françoise à Mme. DARCHE Michelle  
Mme. CASTANET Anne à M. BOCCHIO Claude  
M. CASTEL Lucien à Mme. CARLE DE LA FAILLE Marie Claude  
M. CASTEX Régis à M. REBIERE André  
Mme. CONTE Marie-Josée à M. BROQUA Michel  
M. DAVID Jean-Louis à M. DELAUX Stéphan  
M. FAYET Guy à M. FLORIAN Nicolas  
M. FERILLOT Michel à M. BELIN Bernard  
M. GOURGUES Jean-Pierre à M. MERCIER Michel  
M. GRANET Michel à Mme. LIMOUZIN Michèle

Mme. LACUEY Conchita à M. COUTURIER Jean-Louis jusqu'à 10 H 30  
M. MAMERE Noël à M. DANE Michel  
Mme. PALVADEAU Chrystèle à M. PONS Henri  
Mme. PARCELIER Muriel à M. DUCHENE Michel  
M. ROUSSET Alain à M. HOUDEBERT Henri  
M. SARRAT Didier à M. GUICHARD Max  
M. SIMON Patrick à M. MARTIN Hugues  
M. SOUBIRAN Claude à M. SEUROT Bernard  
M. TAVART Jean-Michel à M. LABISTE Bernard  
Mme. VIGNE Elisabeth à Mme. TOUTON Elisabeth  
Mme WALRYCK Anne à M. DUCASSOU Dominique à partir de 11 heures

**LA SEANCE EST OUVERTE**

**Attribution communautaire en faveur d'équipements communaux.**  
**□ Le Haillan - Projet de réaménagement du domaine de Bel Air - Décisions - Autorisation**

Monsieur LAMAISON présente le rapport suivant,

Mesdames, Messieurs

Par délibération n°2003/0669 du 19 septembre 2003, le Conseil de Communauté a décidé le principe d'octroi d'un fonds de concours plafonné à 152 449 €, à chaque commune n'en ayant jamais bénéficié, pour contribuer à la réalisation d'équipements dont l'utilité dépasse manifestement l'intérêt communal.

A ce titre, notre établissement public est sollicité par la ville du Haillan dans le cadre d'un projet de réaménagement du domaine de Bel Air.

Le programme envisagé comporte :

- l'extension et la restructuration des centres de loisirs municipaux,
- la remise en état des équipements sportifs,
- l'extension d'un skate parc.

La participation communautaire s'inscrirait dans le plan de financement ci-après :

Dépenses	€ T.T.C	Recettes	€ T.T.C	%
C.L.S.H travaux	276 276,00	Participation de la ville :		
C.L.S.H Maîtrise d'œuvre, contrôle technique	35 880,00	Autofinancement communal	81 019,19	15,44
Salle polyvalente (électricité, plafond, murs)	75 000,00	F.C.T.V.A	81 258,21	15,48
Gymnase (sol et peinture murs)	93 000,00	<b>Sous total</b>	<b>162 277,40</b>	<b>30,92</b>
Air lancer de poids	5 000,00	Subventions sollicitées :		
Tapis saut en hauteur + protection	6 700,00	Département de la Gironde (C.D.D.)	116 482,80	22,19
Protection tapis de perche	14 000,00	C.A.F de la Gironde (C.L.S.H)	93 646,80	17,84
Extension skate parc	19 000,00	CUB	152 449,00	29,05
<b>TOTAL</b>	<b>524 856,00</b>	<b>Sous total</b>	<b>362 578,60</b>	<b>69,08</b>
<b>TOTAL</b>	<b>524 856,00</b>	<b>TOTAL</b>	<b>524 856,00</b>	<b>100,00</b>

Ce projet présente bien une utilité qui dépasse manifestement l'intérêt communal dans la mesure où les équipements considérés sont utilisés non seulement par les résidents du Haillan mais également par ceux des communes voisines (membres des associations sportives, usages scolaires).

Par conséquent, il est demandé, Mesdames, Messieurs, si tel est votre avis, de bien vouloir :

**DECIDER :**

- d'attribuer à la ville du Haillan un fonds de concours de 152 449 € pour contribuer à son projet de réaménagement du domaine de Bel Air,
- que cette dépense sera imputée au BP 2004, Chap 65, art 65754, fonction 414, prog HDE, CRB D010.

**AUTORISER** Monsieur le Président à signer la convention ci-annexée fixant les modalités de versement dudit fonds de concours.

Les conclusions, mises aux voix, sont adoptées à la majorité.

Le groupe des élus Communistes et apparenté vote contre

Fait et délibéré au siège de la Communauté Urbaine le 24 septembre 2004,

Pour expédition conforme,  
par délégation,  
le Vice -Président,

M. SERGE LAMAISON

